

Instructions sanitaires

Le Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion porte à la connaissance des étudiants inscrits en semestre 9 au titre de l'année universitaire 2020/2021, que les cours en présentiel débiteront le 16/11/2020, ils qu'ils doivent se conformer aux instructions suivantes :

1. Le port du masque est obligatoire ;
2. Les rassemblements sont strictement interdits ;
3. Le respect de la distanciation de deux mètres entre les étudiants dans les couloirs et les locaux ;
4. Le respect du groupage est obligatoire pour les matières du tronc commun ;
5. La prise de température est obligatoire avant l'accès à l'établissement et aux locaux ;
6. Les étudiants sont tenus de se désinfecter les mains avant l'entrée au locaux, et pendant les pauses ;
7. Prendre toute les précautions sanitaires nécessaires avant d'accéder à l'école.

Et tout comportement contraire à ces instructions, fera l'objet de sanctions disciplinaires selon les lois en vigueur ;

L'Administration